

Rapport du Conseil des ventes volontaires

Le marché de l'art et des objets de collection résiste à la crise

« Le marché des enchères en France en 2012 a fait preuve d'une bonne résistance dans un contexte économique général pourtant difficile », s'est félicitée Catherine Chadelat, présidente du Conseil des ventes volontaires (CVV), en présentant cet été son rapport annuel sur l'activité des maisons de ventes volontaires. Les données recueillies démontrent en effet que le marché de l'art et des objets de collection résiste bien à la crise économique, y compris en France. Voici les principaux enseignements de ce rapport confortant l'idée que l'art, comme les objets anciens et de collection, représentent bel et bien une valeur refuge.



1. Plus d'un milliard d'euros déboursés en France lors d'enchères

En 2012, le montant total des adjudications réalisées en France dans le secteur « Art et objets de collection » s'est établi à 1,23 milliard d'euros. C'est certes un peu moins bien que l'année précédente, où les ventes avaient atteint le montant record de 1,25 milliard. Mais, comme le notent les experts du CVV, « les montants adjugés cette année représentent cependant, après ceux de 2011, le deuxième meilleur résultat enregistré par le secteur. » Dans le contexte actuel de crise économique mondiale et de récession dans la zone euro, le marché français de l'art confirme ainsi sa belle capacité de résistance. D'autant que, selon les experts, le léger recul par rapport à 2011 ne dessine pas une tendance. Il s'explique plutôt par des motifs purement conjoncturels, comme le plus faible nombre de dispersions de collection, et nullement par une quelconque désaffection des acheteurs. Autre preuve de dynamisme relevée par le CVV : « Le nombre de ventes continue de progresser année après année. En 2012, 9 567 ventes ont été organisées en France dans le secteur "Art et objets de collection", contre 8 970 en 2011 et 8 300 en 2010 ». Les enchères se diversifient et séduisent même de nouveaux publics, notamment les jeunes, moins familiers des salles de ventes.

2. Le succès croissant des « objets de collection »

Le goût des objets rares dope le marché ! Le CVV observe ainsi que la catégorie dite des « autres objets de collection », comprenant notamment les véhicules de collection, les timbres et les monnaies, les livres et les manuscrits anciens, ou encore le « militaria » et les affiches connaît une croissance ininterrompue depuis 10 ans. Alors qu'elle représentait 57 millions d'euros en 2003, elle totalise désormais plus de 170 millions d'euros, soit une progression de plus de 300 % ! Ce secteur très prisé est actuellement dominé par Artcurial, qui préempte 25 % du marché, loin devant Sotheby's. En 2012, la maison de ventes française a ainsi réalisé 11,8 millions d'euros de ventes dans le domaine des bandes dessinées et 5,2 millions d'euros dans celui des livres et manuscrits. Parmi

les lots vendus en 2012 dans cette catégorie, le CVV cite ainsi *Tintin en Amérique*, une encre de Chine et gouache de couleur réalisée par Hergé au mois d'octobre 1932, adjugée pour le montant record de 1,12 million d'euros ; ou encore un simple guide Michelin de 1900 vendu 15 000 euros. Pour Antoine Briscadieu, commissaire-priseur à Bordeaux, il s'agit d'une tendance durable qui l'a d'ailleurs incité à développer ce type de ventes : « À l'heure du numérique, les œuvres d'encre et de papier suscitent un regain d'intérêt et prennent de la valeur. »

3. La France, quatrième sur le marché mondial de l'art

« Il n'y a pas de position acquise, l'internationalisation croissante du marché de l'art conduisant à une compétition généralisée des places de marché », avertit Catherine Chadelat. De fait, en 2012, les cartes ont encore été rebattues. « Si l'Europe comptait encore sept villes dans les 20 premières places du marché de l'art aux enchères en 2011, on n'en dénombre plus que cinq en 2012 : Londres, Paris, Zurich, Genève et Vienne. Berlin et Madrid sont sortis de cette liste. Parallèlement une ville chinoise, Zhengzhou, et une ville américaine, Santa Monica, sont rentrées dans le classement », remarque le rapport du CVV. Une bonne nouvelle : dans cette rude compétition, la France parvient à maintenir sa position. Avec 6 % du produit mondial des ventes, notre pays se place toujours au quatrième rang mondial, derrière la Chine (36,6 %), les États-Unis (27,6 %) et le Royaume-Uni (14,4 %), mais loin devant la Suisse (2,9 %), l'Allemagne (2,7 %) ou le Canada (1,9 %). Au plan international, le principal enseignement est toutefois l'effondrement du marché chinois, en recul de 22 %, et la progression spectaculaire du marché nord-américain qui a terminé 2012 sur une hausse de 14,6 % ! Preuve que les places occidentales peuvent résister à l'ascension de leurs rivales asiatiques, New York occupe ainsi de nouveau la première place mondiale devant Pékin.

4. L'inexorable essor des ventes en ligne

Bien sûr, l'ambiance particulière qui règne dans les salles de ventes vaut à elle seule le détour. Toutefois, un nombre

croissant d'enchères se déroule désormais à distance via Internet. En 2012, quelque 98 opérateurs de ventes volontaires ont organisé, en France, des enchères en ligne, soit sous la forme de « live auctions » adossées à des ventes physiques, soit sous la forme de ventes totalement dématérialisées. Ils n'étaient que 30 à l'avoir fait en 2011, et trois en 2001. Pour Jean-Pierre Osenat, président du Syndicat national des maisons de ventes volontaires (Symev), « le recours à Internet devrait encore s'accroître. D'abord, parce qu'il contribue à une bonne mise en relation de l'offre et de la demande. Ensuite, parce qu'il permet de toucher de nouveaux publics peu habitués à fréquenter les salles de ventes, notamment les jeunes. » Dès à présent, Internet contribue d'ailleurs à soutenir le marché. « Le montant total des adjudications réalisées via Internet a atteint 373 millions d'euros en 2012. C'est 86 % de plus qu'en 2011 et cela représente déjà 15 % du montant total des adjudications en 2012 », précise le rapport du CVV. Cela signifie-t-il qu'un jour, les salles de ventes pourraient disparaître ? Jean-Pierre Osenat en doute : « Les salles de ventes perdureront, notamment parce qu'elles permettent de voir les objets en vrai, et de poser des questions aux commissaires-priseurs, ce qui est crucial s'agissant de pièces uniques. » Un sentiment corroboré par le CVV : « 73 % des montants adjugés en ligne en 2012 pour le secteur "Art et objets de collection" l'ont été sous la forme de "live auctions" adossées à des ventes physiques ». On n'a pas donc fini d'entendre le marteau tomber !

5. Un marché de plus en plus international

L'ouverture à l'international des activités de vente aux enchères est chaque année plus importante. Les acheteurs étrangers se révèlent ainsi indispensables à la bonne santé du marché français de l'art et des objets anciens. Les opérateurs français déclarant avoir des clients étrangers estiment que « 34 % du volume d'activité qu'ils réalisent en France correspond à des achats par des étrangers » (y compris les ressortissants de l'Union européenne). Et, parallèlement, 5 % du montant de leurs adjudications sont réalisés sur des biens appartenant à des étrangers. Au total, ces opérateurs ont déclaré avoir vendu pour 551 millions d'euros à des étrangers. Cette configuration concerne au premier chef les opérateurs les plus importants, généralement implantés en Île-de-France. « Christie's et Sotheby's réalisent respectivement 23 % et 22 % de ces montants », affirme le CVV. Toutefois, forts des possibilités offertes par Internet, les autres opérateurs s'insèrent de plus en plus dans le marché mondial. « La part dans le total des adjudications des acheteurs de nationalité étrangère est comprise entre 20 % et 30 %, selon la spécialisation et la taille des opérateurs », souligne le rapport. Alain Briscadieu confirme : « Ces chiffres démontrent que la place française dans son ensemble conserve une belle attractivité et qu'elle est pleinement intégrée au marché mondial de l'art et des objets anciens. À l'heure d'Internet, la distinction entre local et international s'estompe. C'est un défi à relever et une opportunité à saisir tant par les professionnels que par les amateurs et les collectionneurs. » ●

Christophe Blanc

Pour aller plus loin : « Les ventes aux enchères publiques en France », rapport d'activité 2012 du Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, juin 2013, 266 p., librement téléchargeable sur www.conseildesventes.fr